



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 JUIN 2020**

Date de la convocation :
04 Juin 2020

Date d'affichage :
04 Juin 2020

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 26
Procuration : 1

A la majorité :
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMÉZ, Joël BIGOURD, Mme Jacqueline LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Mme FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Ludovic DECOCO.

Excusé : M. Bertrand NAGLIK.

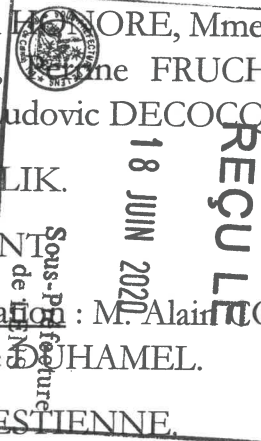
Absent : M. Serge HERMANT.

Excusé ayant donné procuration : M. Alain COURAULT
pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL.

Secrétaire : M. Jimmy DELESTIENNE.

Objet : Désignation des membres du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (C.D.D.F.)

Suite aux élections municipales, il convient de renouveler les représentants de la commune pour le C.D.D.F.



Le C.D.D.F. a pour objectifs de :

- Venir en aide aux parents de mineurs en difficultés,
- Responsabiliser les parents,
- Restaurer l'autorité parentale et le respect des valeurs de la République.

La composition du C.D.D.F. est la suivante :

Pour l'Etat :

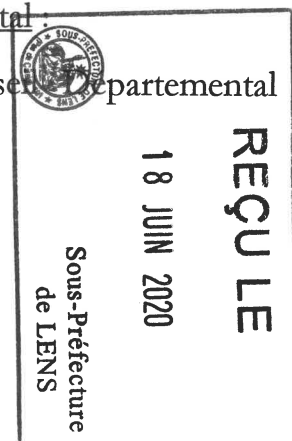
- le Préfet ou son représentant ;
- le Directeur Départemental de la cohésion sociale ou son représentant ;
- le Directeur Académique des services de l'Education Nationale ou son représentant ;

Pour le Conseil Départemental :

- M. le Président du Conseil Départemental ou son représentant ;

Pour la ville :

- le Maire ;
- 3 élus de la majorité ;
- 1 élu de l'opposition ;



« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le 18 Juin 2020.....

Publiée et Notifiée le
23 Juin 2020.....

Le Maire,

Laurent Poissant



LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Les représentants de la commune pour le C.D.D.F. sont :

- M. Laurent Poissant, Maire ;
- Mme Anne-Marie Duhamel ;
- M. Jean-Pierre Cocquelle ;
- M. Joël Ouvry ;
- M. Ludovic Decocq ;

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

